



FORMATION INTER-ENTREPRISES *

1 jour

Appréhender les addictions dans ses équipes

à partir de 390 € net de taxe par participant

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre ce qu'est une addiction et son « mécanisme »
- Connaître les addictions et les dépister dans l'entreprise
- Agir dans les règles face aux addictions des collaborateurs

PUBLIC VISÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

AIDES AU FINANCEMENT **

Entreprise
Opérateurs de Compétences (OPCO)
France Travail
Cap Emploi

*** sous conditions*

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100 % présentiel
Mix-learning

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

** Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).*

97%

Taux de satisfaction en 2025

Document généré le 25/06/2026

Retrouvez toutes les informations sur
laho-formation.fr

N° Vert 0 805 384 384



PROGRAMME DE LA FORMATION

Les addictions se dévoilent de plus en plus dans l'entreprise et les collaborateurs RH se retrouvent dans des contextes singuliers rattachés à de la réglementation et des collaborateurs en difficultés. L'addiction est diverse : alcool, drogue, jeu vidéo, smartphone, jeu en ligne...

Comment détecter une ou des addictions ? Est-ce un comportement addictif ou un mauvais moment pour le collaborateur ? Que dit la loi ? Comment agir au mieux ? Qui peut aider et accompagner ?

Cette formation permettra d'oser aborder ce sujet au sein des RH et d'y apporter des ouvertures, des actions et considérations pour le collaborateur, le manager, les équipes, les RH et l'entreprise.

Les addictions : une problématique multi-facettes

- De multiples impératifs juridiques
- Addictions comportementales ou addictions comme « réponse » dans un contexte de responsabilité civile et pénale renforcée de l'employeur

Diverses situations

- L'alcool
- Le tabac et le vapotage
- Les drogues
- Les autres addictions : les jeux, l'addiction aux TIC, la nourriture, le « workaholisme »...

Que peut faire l'employeur ?

- Comment remplir son obligation de prévention ?
- Le rôle du règlement intérieur
- L'employeur et les acteurs dans le domaine de l'addiction

